

CHARTE DES VALEURS DE LA FFH

Validée par les adhérents le 12 février 2022 lors de l'Assemblée Générale



La Fédération des Festivals d'Humour partage entre ses membres et ses partenaires, et ce depuis sa création, des valeurs de partage de mutualisation et de professionnalisation.

En parallèle de ses statuts, nous vous proposons un engagement autour d'une charte des valeurs qui détermine l'engagement de chacun au sein de notre fédération.

Cette charte des valeurs s'articule autour de 3 axes.

I - ENGAGEMENT PROFESSIONEL

Notre fédération bien que composée d'acteurs culturels divers, issus du privé, du public ou du monde associatif s'inscrit dans un cadre professionnel.

Il est donc important que chaque festival s'engage à respecter les obligations légales et administratives liées à notre secteur d'activité :

- Être à jour de ses obligations sociales et fiscales ;
- Détenir une licence d'entrepreneur de spectacle ou respecter les engagements obligatoires des organisateurs occasionnels :
- Dans le cas de plateaux découverte ou première partie, ce soutien à l'émergence doit obligatoirement s'accompagner par le paiement d'un cachet au moins au minimum conventionnel afin de respecter les obligations légales et s'inscrire dans une démarche de soutien à l'émergence;
- Le festival doit pouvoir proposer au moins 3 jours de spectacles ;
- S'engager à offrir des conditions de travail et d'accueil pour les artistes, et particulièrement pour la scène émergente, qui puissent être dans la mesure du possible le plus proches des exigences techniques et artistiques.

II - ENGAGEMENT DANS LA VIE DE LA FEDERATION

S'inscrivant dans une démarche de partage et de mutualisation de moyens et d'informations pour et par ses adhérents, il est obligatoire que chaque membre s'engage activement dans la vie de la fédération :

- Alimenter les outils mutualistes comme l'observatoire des ventes afin de pouvoir partager en temps réel une information claire et limpide sur l'activité et les fréquentations de nos festivals;
- Participer activement aux commissions créées et s'impliquer lors de la mise en place de manifestations organisées par la fédération. La force d'une fédération, c'est l'énergie et l'intelligence commune au service de tous;
- Faciliter la venue d'un représentant de la fédération lors de chaque festival. Cette présence pourra être un moyen de partager ses expériences en live, problématiques et réussites qui peuvent être partager par tous.



III - ENGAGEMENT EN COMMUNICATION

La fédération existe au travers de tous et par le lien de chaque manifestation, notre force et notre implication professionnelle et territoriale doit aider à la reconnaissance de notre structure commune :

- Communiquer aux instances et à la personne en charge du suivi des dossiers ses dates de festivals, programmation, éléments de communication, retombées artistiques, chiffres de son festival, ainsi que les noms des gagnants des concours et les prix attribués, afin d'alimenter en informations communes nos outils de communication internes et externes;
- S'engager à faire apparaître les éléments de communication de la fédération (logo, charte graphique...) sur chaque support de communication des festivals ;
- S'engager à communiquer à ses partenaires médias, que le festival est adhérent de la FFH;
- Faire une place à un moment d'échange entre les partenaires médias de chaque festival et les membres invités de la fédération ;
- Faire une place à un moment d'échange entre les artistes émergents et les membres invités de la fédération ;
- Être un relais public et professionnel des valeurs et de l'activité de la fédération auprès des acteurs associés à nos festivals (Artistes, producteurs, instances...).

Fait à Tournon-sur-Rhône le 12 février 2022

	-				
Le	D 1	rac	NO	ΙΔ	nt.
		100	3 I U	ıt.	

de la Fédération des Festivals d'Humour

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le représentant du festival

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)